

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2025 - 15612 - 2009 B 00545 - 511 646 200 - HOLDOZ

2050 - Bilan Actif



Le 06 AOUT 2025
Dépôt N° 15812

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire article 55 A du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SARL HOLDOZ		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		5 RUE du Champ Jacques 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		51164620000036		Néant		Exercice N clos le 31/08/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	190			190	
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 140		885		254
	Autres immobilisations corporelles	AT	100 615		35 951		64 663
	Immobilisations en cours	AV					
	Avances et acomptes	AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
Autres participations	CU	2 055 857		453 930		1 601 927	
Créances rattachées à des participations	BB						
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	9 278				9 278	
TOTAL (II)		BJ	2 167 081	BK	490 767	1 676 314	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT	33 515			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	208 800			208 800
Autres créances (3)		BZ	5 473 342		881 784	4 591 558	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB					
DEVOIRS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD					
	Disponibilités	CF	1 747			1 747	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 076				15 076
TOTAL (III)		CJ	5 732 483	CK	881 784	4 850 699	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 899 565	IA	1 372 551	6 527 013	
Renvois (1) Dont droit au bail	CP			(3) Part à plus d'un an (CR)			
Clause de réserve de propriété *							
Stocks							
Créances							

Cégid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le note n° 2042

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaires obligatoires, article 55 A
de l'impôt général des impôts

Designation de l'entreprise		SARL HOLDOZ		Néant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	DA	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	50 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC			
	Reserve légale (3)	DD	100 000		
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	21 896		
	Reserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours BI	DF			
	Autres reserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	1 511 733		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(490 083)		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	49 947			
TOTAL (I)	DL	2 243 488			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	94 065		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	3 366 665		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	153 735		
	Dettes fiscales et sociales	DY	347 217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	321 840			
Compte regul	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	4 283 525			
TOTAL (IV)	EC	4 283 525			
Ecart de conversion passif*	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 527 013			
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Reserve speciale de réévaluation (1959)	IC			
		Id			
	(3) Dont reserve speciale des plus-values à long terme *	IE			
		IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 205 144			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire, article 55 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SARL HOLDOZ		Exercice N		Neant *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	1 231 145	FH		FI	1 231 145
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 231 145	FK		FL	1 231 145	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 716	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 238 867
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 105	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	290 471	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 211	
	Salaires et traitements*					FY	640 197	
	Charges sociales (10)					FZ	160 634	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GA	16 484
		Sur actif circulant					GC	
		Pour risques et charges					GD	
	Autres charges (12)					GE	564	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 127 669
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	111 198	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	92 517	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	585 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	227 625	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	812 625	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	387 930	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	124 438	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	512 368	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	300 256	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	503 972	

C'egid Group

Rég. N° 058 - Annexe tableau n° 2052 - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2042

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DFiP N° 2053 2024

Designation de l'entreprise		SARL HOLDOZ		Neant		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			12 509	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			21 241	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			33 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			123 302	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			20 167	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			884 336	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			1 027 806	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(994 055)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			2 177 760	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM			2 667 844	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN			(490 083)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			5 572
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			227 537	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			93 380	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.T.)	IV				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI			7 716	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				564
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs	A6			
obligatoires		A9				
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N	
Voir état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

Cepid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL HOLDOZ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 6 527 014 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 490 084 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Abandon de compte courant :

La société HOLDOZ a accordé, sur l'exercice précédent, un abandon de compte courant à la société 7 PSTA à hauteur de 230 000 euros. Cet abandon a pour objectif d'assurer une amélioration de la situation nette de la société bénéficiaire de l'abandon.

La société HOLDOZ bénéficie d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la reconstitution des capitaux propres à hauteur de la somme minimale de 10 000 euros (soit le montant du capital social de la société bénéficiaire de l'abandon) et de l'apurement total des résultats déficitaires antérieurs.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	190			190
Immobilisations incorporelles	190			190
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 140			1 140
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 893	33 560		39 453
- Matériel de transport	2 537			2 537
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 438	17 798	610	58 626
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	25 461		25 460	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 469	51 357	26 070	101 755
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 994 357	61 501		2 055 858
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 279			9 279
Immobilisations financières	2 003 635	61 501		2 065 136

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

--	--	--	--	--

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

51 357

61 501

112 858

Apports

Créations

Réévaluations

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

25 460

25 460

Virements vers l'actif circulant

Cessions

610

610

Scissions

Mises hors service

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

--	--	--	--	--

- Filiales

(détenues à + 50 %)

SCI 15 RDB IMMO 35000 RENNES	1 000		99,00	14 257
SCI SAINT-ANNE 16 35000 RENNES	1 000		50,10	
SARL 4 RNJC 35000 RENNES	50 000	-281 623	100,00	-580 198
SARL 18 PSTA PETIT BAR 35000 RENNES	10 000	21 846	95,00	128 702
SCI 18 PSTA IMMO 35000 RENNES	1 000		99,00	16 837
SCI 19 PSTA IMMO 1 35000 RENNES	10 000		99,99	25 126
SCI 5 PCJ IMMO 35000 RENNES	1 000	-9 426	99,90	33 534
SARL 9 PCJ 35000 RENNES	50 000	35 041	95,00	-3 976
EURL 5 RDM 35000 RENNES	15 000	303 305	100,00	136 275
SCI KELIDE 35000 RENNES	1 000	-57 747	99,00	-1 005
EURL 21 RSTM 35000 RENNES	25 000	-660 840	100,00	-236 617
SARL 10 PSTA 35000 RENNES	40 000	-354 809	100,00	-274 636
SARL 1 RDM 35000 RENNES	307 000	-269 879	99,98	-151 598
SCI 1 RDM IMMO 35000 RENNES	1 000	1	99,90	22 151
SARL 5 PSTA 35000 RENNES	10 000	-123 044	70,00	147 596
EURL 16 PSTA COMPTOIR 35000 RENNES	1 500	132 697	95,00	169 960
SCI 16 PSTA IMMO 35000 RENNES	1 000		99,90	9 524
SCI 10 PSTA IMMO 35000 RENNES	1 000	-25 337	99,90	4 563
EURL 15 PSTA 35000 RENNES	1 000	21 844	100,00	-78 222
JMG 4 35000 RENNES	50 000		100,00	
SARL 7 PSTA 35000 RENNES	10 000	-44 613	100,00	-150 317
SARL 19 PSTA TY ANNA 35000 RENNES	8 000	264 435	95,00	106 319
EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE 35000 RENNES	7 624	313 690	100,00	22 632

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

SCI HUB MDG IMMO 35000 RENNES	10 000		20,00	
SARL OK INVEST 35000 RENNES	1 000	-6 670	10,00	-1 360
SARL OC INVEST 35000 RENNES	1 000	-6 670	10,00	-1 360
SARL OD INVEST 35000 RENNES	1 000	-6 670	10,00	-1 360

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

--	--	--	--	--	--

- Filiales (détenues à + 50 %)	2 003 397	1 520 467		
-----------------------------------	-----------	-----------	--	--

- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 300	2 300		
---	-------	-------	--	--

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Amortissements des immobilisations

--	--	--	--	--

- Frais d'établissement et de développement
- Fonds commercial
- Autres postes d'immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	593	292		885
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 327	3 345		6 673
- Matériel de transport	1 508	846		2 354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 534	12 001	610	26 925
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 963	16 485	610	36 837

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 706 498 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

9 279

9 279

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

208 800

208 800

Autres

5 473 343

5 473 343

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

15 077

15 077

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--

CLIENTS - FACTURES A ETABLIR

208 800

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000 EURO décomposé en 2 235 titres d'une valeur nominale de 447,43 EURO.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	47 389	2 553		49 942
Prêts d'installation				
Autres provisions				

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles		2 553	

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 283 525 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	94 066	15 685	67 706	10 674
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 736	153 736		
Dettes fiscales et sociales	347 218	347 218		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 688 506	3 688 506		
Produits constatés d'avance				

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 29 693

(**) Dont envers les associés 16 431

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 16 430 EURO.

Emprunt BPGO : caution personnelle de David OZDEMIR à hauteur de 115k €.

Charges à payer

FOURN.FACT.NON.PARVENUES	18 327
INT COURUS SUR EMPRUNTS	163
CONGES A PAYER	35 535
CHARGES SOCIALES SUR CP	10 676
ETAT CHARGES A PAYER	18 602
TAXE D APPRENTISSAGE	275
CHARGES A PAYER	3 282

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

--	--	--	--

CHARGES CONSTATEES D AVANCE

15 077

--	--	--	--

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 164 000		1 164 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	67 145		67 145

HOLDOZ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000 d'euros
Siège social : 5, rue du Champ Jacquet
35000 RENNES

511 646 200 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2025

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 août 2024, s'élevant à 490.083,50 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 490.083,50 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : - 490.083,50 euros

TOTAL : - 490.083,50 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Dividende brut total	/	100.000 €	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)		/	
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)		100.000 €	
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)		100.000 €	

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2025

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 août 2024, s'élevant à 490.083,50 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 490.083,50 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : - 490.083,50 euros

TOTAL : - 490.083,50 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Dividende brut total	/	100.000 €	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)		/	
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)		100.000 €	
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)		100.000 €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes
La Gérance





HOLDOZ

SARL au capital de 1 000 000 €

**Siège social : 5 RUE DU CHAMP JACQUET
35000 RENNES**

RCS RENNES 511 646 200

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2024



À l'assemblée générale de la société HOLDOZ

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 22 février 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL HOLDOZ relatifs à l'exercice clos le 31/08/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL HOLDOZ à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Test de dépréciation des titres de participations

Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables suivis par la société, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur la réalisation de test de dépréciation sur les titres immobilisés et nous nous sommes assurés que les titres ne devaient pas faire l'objet d'une dépréciation complémentaire.



Créances en compte courant

Nous avons mené des travaux spécifiques sur le rapprochement des soldes entre les sociétés du groupe afin de s'assurer de la réciprocité. Nous avons contrôlé la bonne application de la convention d'avances de trésorerie. Nous nous sommes assurés que ces dernières ne devaient pas faire l'objet de dépréciation.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SARL ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou

COMPTES ANNUELS / 2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

COMPTES ANNUELS

 Pour identification

Pour identification

Bilan

Capital souscrit non appelé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires

190

190

190

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

1 140

885

255

547

Autres immobilisations corporelles

100 615

35 952

64 663

29 499

Immobilisations corporelles en cours

25 461

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

2 055 858

453 930

1 601 928

1 928 357

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

9 279

9 279

9 279

TOTAL ACTIF IMMOBILISE**2 167 081****490 767****1 676 314****1 993 331****Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

33 516

33 516

33 516

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (3)

Clients et comptes rattachés

208 800

208 800

122 400

Autres créances

5 473 343

881 784

4 591 559

3 630 997

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

1 748

1 748

31 467

Charges constatées d'avance (3)

15 077

15 077

92 393

TOTAL ACTIF CIRCULANT**5 732 484****881 784****4 850 700****3 910 772**

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Pour identification

Bilan

Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	50 000	50 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles	21 897	21 897
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 511 734	1 139 925
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-490 084	371 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 942	47 389
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 243 489	2 731 019

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	94 066	123 809
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 366 665	2 162 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 736	153 655
Dettes fiscales et sociales	347 218	368 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	321 841	365 038
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 283 525	3 173 084
Ecarts de conversion passif		

(1) Dont à plus d'un an (a)	78 381	93 903
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 205 144	3 079 180
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Pour identification

Compte de résultat

Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 231 145	1 317 433	-86 288	-6,55
Chiffre d'affaires net	1 231 145	1 317 433	-86 288	-6,55
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	7 722	9 600	-1 877	-19,56
Total produits d'exploitation	1 238 868	1 327 033	-88 165	-6,64
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	4 106	40 745	-36 639	-89,92
Variation de stock (m/ses)		-33 516	33 516	-100,00
Achats de m.p & aut.approv.		53	-53	-100,00
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	290 471	522 236	-231 765	-44,38
Impôts, taxes et vers. assim.	15 211	18 226	-3 015	-16,54
Salaires et Traitements	640 198	810 609	-170 412	-21,02
Charges sociales	160 634	156 840	3 794	2,42
Amortissements et provisions	16 485	10 200	6 284	61,61
Autres charges	564	63	501	794,74
Total charges d'exploitation	1 127 669	1 525 457	-397 788	-26,08
Opérations en commun				
	92 517	16 947	75 570	445,91
Produits financiers	812 625	707 769	104 857	14,82
Charges financières	512 369	300 008	212 361	70,79
Produits exceptionnels				
	33 750	429 721	-395 971	-92,15
Charges exceptionnelles	1 027 806	284 196	743 610	261,65

Participation des salariés aux résultats
Impôts sur les bénéfices

Pour identification

COMPTES ANNUELS / 2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexes

Pour identification

Pour identification

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL HOLDOZ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 6 527 014 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 490 084 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Pour identification

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Pour identification

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Abandon de compte courant :

La société HOLDOZ a accordé, sur l'exercice précédent, un abandon de compte courant à la société 7 PSTA à hauteur de 230 000 euros. Cet abandon a pour objectif d'assurer une amélioration de la situation nette de la société bénéficiaire de l'abandon.

La société HOLDOZ bénéficie d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la reconstitution des capitaux propres à hauteur de la somme minimale de 10 000 euros (soit le montant du capital social de la société bénéficiaire de l'abandon) et de l'apurement total des résultats déficitaires antérieurs.

Pour identification

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	190			190
Immobilisations incorporelles	190			190
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 140			1 140
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 893	33 560		39 453
- Matériel de transport	2 537			2 537
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 438	17 798	610	58 626
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	25 461		25 460	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 469	51 357	26 070	101 755
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 994 357	61 501		2 055 858
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 279			9 279
Immobilisations financières	2 003 635	61 501		2 065 136

Pour identification

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	51 357	61 501	112 858
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste	25 460		25 460
Virements vers l'actif circulant			
Cessions	610		610
Scissions			
Mises hors service			

Pour identification

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI 15 RDB IMMO 35000 RENNES	1 000		99,00	14 257
SCI SAINT-ANNE 16 35000 RENNES	1 000		50,10	
SARL 4 RNJC 35000 RENNES	50 000	-281 623	100,00	-580 198
SARL 18 PSTA PETIT BAR 35000 RENNES	10 000	21 846	95,00	128 702
SCI 18 PSTA IMMO 35000 RENNES	1 000		99,00	16 837
SCI 19 PSTA IMMO 1 35000 RENNES	10 000		99,99	25 126
SCI 5 PCJ IMMO 35000 RENNES	1 000	-9 426	99,90	33 534
SARL 9 PCJ 35000 RENNES	50 000	35 041	95,00	-3 976
EURL 5 RDM 35000 RENNES	15 000	303 305	100,00	136 275
SCI KELIDE 35000 RENNES	1 000	-57 747	99,00	-1 005
EURL 21 RSTM 35000 RENNES	25 000	-660 840	100,00	-236 617
SARL 10 PSTA 35000 RENNES	40 000	-354 809	100,00	-274 636
SARL 1 RDM 35000 RENNES	307 000	-269 879	99,98	-151 598
SCI 1 RDM IMMO 35000 RENNES	1 000	1	99,90	22 151
SARL 5 PSTA 35000 RENNES	10 000	-123 044	70,00	147 596
EURL 16 PSTA COMPTOIR 35000 RENNES	1 500	132 697	95,00	169 960
SCI 16 PSTA IMMO 35000 RENNES	1 000		99,90	9 524
SCI 10 PSTA IMMO 35000 RENNES	1 000	-25 337	99,90	4 563
EURL 15 PSTA 35000 RENNES	1 000	21 844	100,00	-78 222
JMG 4 35000 RENNES	50 000		100,00	
SARL 7 PSTA 35000 RENNES	10 000	-44 613	100,00	-150 317
SARL 19 PSTA TY ANNA 35000 RENNES	8 000	264 435	95,00	106 319
EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE 35000 RENNES	7 624	313 690	100,00	22 632
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI HUB MDG IMMO 35000 RENNES	10 000		20,00	
SARL OK INVEST 35000 RENNES	1 000	-6 670	10,00	-1 360
SARL OC INVEST 35000 RENNES	1 000	-6 670	10,00	-1 360
SARL OD INVEST 35000 RENNES	1 000	-6 670	10,00	-1 360

Pour identification

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)	2 003 397	1 520 467		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 300	2 300		
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		593	292	885
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 327	3 345	6 673
- Matériel de transport		1 508	846	2 354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		15 534	12 001	610
- Emballages récupérables et divers				26 925
Immobilisations corporelles		20 963	16 485	610
				36 837

Pour identification

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 706 498 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 279		9 279
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	208 800	208 800	
Autres	5 473 343	5 473 343	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 077	15 077	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

CLIENTS - FACTURES A ETABLIR

208 800

Pour identification

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 000 000 EURO décomposé en 2 235 titres d'une valeur nominale de 447,43 EURO

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers			
Pour investissements			
Pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires	47 389	2 553	49 942
Prêts d'installation			
Autres provisions			
Répartition des dotations et reprises :			
Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles		2 553	

Dettes

Pour identification

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 283 525 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	94 066	15 685	67 706	10 674
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 736	153 736		
Dettes fiscales et sociales	347 218	347 218		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 688 506	3 688 506		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 693			
(**) Dont envers les associés	16 431			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 16 430 EURO.

Emprunt BPGO : caution personnelle de David OZDEMIR à hauteur de 115k €.

Charges à payer

FOURN.FACT.NON.PARVENUES	18 327
INT COURUS SUR EMPRUNTS	163
CONGES A PAYER	35 535
CHARGES SOCIALES SUR CP	10 676
ETAT CHARGES A PAYER	18 602
TAXE D APPRENTISSAGE	275
CHARGES A PAYER	3 282

Pour identification

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance



CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 077	
-----------------------------	--------	--



Pour identification

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	1 164 000	1 164 000
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	67 145	67 145

Pour identification

Date	Collaborateur	Code	Libelle article	Commentaires	Temps	Coût
24/01/2024	François MARSAUD	40	Mission légale annuelle	N-1 : point divers ALB	1	75,00 €
29/11/2024	Arnaud LE BRAS	40	Mission légale annuelle	FICHER EVALUATION DEPRECIATION TITRES PARTICIP/C/C	4	400,00 €
02/12/2024	Arnaud LE BRAS	40	Mission légale annuelle	ANALYSE SITUATION SOCIETES FILIALES ET PROVISION TITRES C/C	5	500,00 €
09/12/2024	Arnaud LE BRAS	40	Mission légale annuelle	AUSIT 31/08/24 RECUPERATION DOSSIER DE W + INTEGRATION FEC + MISE A JOUR FICHER VALO	2	200,00 €
09/12/2024	François MARSAUD	40	Mission légale annuelle	Point ALB avant mission	1	75,00 €
10/12/2024	Arnaud LE BRAS	40	Mission légale annuelle	INTERVENTION MISSION AUDIT 31/08/24	8	800,00 €
10/12/2024	François MARSAUD	40	Mission légale annuelle	Mission annuelle	9	675,00 €
10/12/2024	Gaetan BEUCHERIE	40	Mission légale annuelle	MISSION CAC SUR COMPTES 310824	6	840,00 €
11/12/2024	Arnaud LE BRAS	40	Mission légale annuelle	INTERVENTION MISSION AUDIT 31/08/24	5	500,00 €
11/12/2024	François MARSAUD	40	Mission légale annuelle	Mission annuelle	9	675,00 €
11/12/2024	Gaetan BEUCHERIE	40	Mission légale annuelle	MISSION CAC SUR COMPTES 310824	6	840,00 €
12/12/2024	Arnaud LE BRAS	40	Mission légale annuelle	AUDIT DES COMPTES 31/08/24	1	100,00 €
17/12/2024	Gaetan BEUCHERIE	40	Mission légale annuelle	MAIL RETOUR A EM SUR SITUATION DOSSIER	0,25	35,00 €
17/12/2024	Gaetan BEUCHERIE	45	supervision CAC	MAIL A EM POUR POINT SUR DOSSIER	0,5	70,00 €
Total					57,75	5 785,00 €

SOUS-TOTAL		57,75	5 785,00 €
FMA - PM / NDS / ANNEXE / JURIDIQUE		4	320
ALB - Prépa synthèse ppt mission		4	400
GB - RAPPORT + Réunion de présentation		4	560
ALB - Réunion de présentation avec GB		4	400
TOTAL TEMPS AVEC PREVI FINALISATION		73,75	7 465,00 €

TOTAL TEMPS AVEC PREVI FINALISATION		73,75	7 465,00 €
Honoraires			15 670,00 €
Boni/Mali			8 205,00 €
Taux horaire			212,47 €

Avoir pour atterir à un taux cohérent de 150€
Honoraires après avoir
Taux
6 670,00 €
11 000,00 €
149,15 €

Pour identification

Intervenant	Taux horaire	Temps mission légale annuel (40)	Intérim	Supervision (45)	Total
FMA	Auditeur	80,00 €	18		0
ALB	Responsable audit	100,00 €	20	16	2 720,00 €
GB	Manager audit	140,00 €	10	8	3 600,00 €
EM	Signataire	200,00 €	0	2	2 800,00 €
Total					19
					26
					48
					9720

Budget prévu
estimation pour 2025
11000

 Pour identification

Pour identification